

REMBLAI RENFORCE PAREMENT VEGETALISE

DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITE :

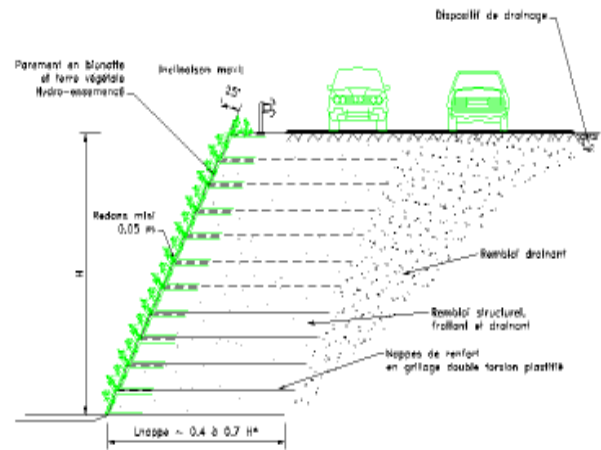
Cette famille d'ouvrages consiste à réaliser des soutènements par inclusions de nappes de renfort disposées horizontalement dans un massif de remblais mis en place par couches compactées. La stabilité est assurée par le frottement entre le sol et les renforts capables de supporter les efforts de traction.

GEOMETRIE :

Ces murs ont généralement des hauteurs allant de 6 à 20 m dans des zones de remblais ou sur pente. Le parement pourra être plan avec des risbermes.

ESTHETIQUE :

Végétalisation par hydroensemencement et possibilité d'implantation d'essences locales par boutourage.



* D'après le manuel "Les ouvrages de soutènement" édité par le SETRA

LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les murs en remblais renforcés à parement végétalisé sont principalement proposés pour :

- ▶ aménager et soutenir sur des grandes hauteurs des voies de circulation
- ▶ stabiliser les pentes
- ▶ aménager des écrans acoustiques
- ▶ les aménagements paysagers et architecturaux

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

VEGETALISATION : avec un parement renforcé d'une bionatte pour faciliter et accélérer la végétalisation

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature au montage

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain tout en conservant son intégrité

PERMEABILITE : de par l'utilisation de pierres sèches non jointées pour le remplissage des structures, le parement gabions favorise l'écoulement de l'eau et son évacuation

MODULARITE : les structures permettent la réalisation de géométries complexes en usine ou in situ en fonction des exigences du projet ou du site par pliage, façonnage ou juxtaposition

PARFAITE INTEGRATION PAYSAGERE : le parement totalement végétalisé permet une parfaite intégration paysagère dans des sites tant urbains que ruraux

COMPETITIVITE : ce type de solution permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses

MISE EN OEUVRE FACILE : mise en oeuvre mécanisée ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier et rapide par l'utilisation d'éléments prêts à l'emploi

